

MANIFESTE 2022

FORMER POUR BATIR L'AVENIR

Notre Fédération est un réseau national créé en 2008 qui représente aujourd'hui 18 organismes de formation ayant pour objet de développer et pérenniser l'écoconstruction et la restauration du patrimoine dans les pratiques professionnelles du bâtiment. 22 formations longues du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (Bac +4) sont dispensées dans nos centres. Nous sommes l'organisme certificateur de plusieurs titres* ayant pour philosophie commune de diminuer au maximum les impacts environnementaux engendrés par le secteur de la construction.

Nous avons, depuis 2013, réalisé plusieurs projets à la demande du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, de l'ADEME et de l'Union Européenne ; avec des partenaires nationaux et européens.

Nos membres sont acteurs du dynamisme des territoires en lien avec les élu-e-s, les syndicats professionnels, les CAUE et les représentations locales des filières avec lesquels la fédération travaille également. Nous venons, par exemple, de mettre en place des formations certifiantes à la demande et en partenariat avec les filières des isolants biosourcés (ouate de cellulose, paille, chanvre et balles).

**Ouvrier-ère en Ecoconstruction ; Ouvrier-ère Professionnelle en Restauration du Patrimoine ; Bâtir avec des isolants biosourcés en filière humide, en filière paille et en filière sèche.*



NOS OBJECTIFS :

- ✓ Faire reconnaître les formations en écoconstruction et en restauration du patrimoine
- ✓ Représenter les organismes de formation professionnelle membres dans les instances nationales et soutenir leurs actions
- ✓ Promouvoir et développer une offre de formations à l'écoconstruction, à la restauration du patrimoine et au réemploi de qualité au niveau national et ouverte sur l'Europe
- ✓ Organiser des formations de formateurs dans un objectif de professionnalisation
- ✓ Créer des diplômes et des titres professionnels pour contribuer à la définition de bonnes pratiques en collaboration avec les organismes de formation et les réseaux partenaires
- ✓ Donner les moyens d'intégrer largement les savoir-faire professionnels et les bonnes pratiques dans la formation initiale
- ✓ Contribuer à la recherche et à l'innovation en matière d'écoconstruction, de restauration du patrimoine et de réemploi





Selon l'ADEME le secteur du bâtiment est responsable de 25% des émissions de GES. En 2019, la construction neuve représentait environ 60% de l'empreinte carbone du secteur. Tous les trois ans, le secteur émet autant de CO2 que l'ensemble des autres activités sur la planète en une seule année.

Décarboner le bâtiment

Le contexte politique et réglementaire actuel de la RE2020 offre de réelles perspectives de développement à l'utilisation des matériaux bio et géosourcés, tant pour la construction neuve que pour la rénovation énergétique de l'habitat. Les bâtiments doivent être à énergie positive mais également prendre en compte le bilan CO2 sur le cycle de vie des réalisations. Nos formations sont porteuses de ces objectifs depuis leur mise en place.

Un changement de paradigme autant technique qu'idéologique est en cours : **remplacer les matériaux conventionnels par des matériaux neutres ou stockant du carbone**, former les ouvriers et structurer les filières professionnelles dans cette optique. Les techniques constructives qui permettent et facilitent le réemploi en fin de vie, celles qui favorisent la biodiversité et réduisent les impacts numériques seront une nouvelle voie d'amélioration.

L'ambition de suppléer le modèle "béton de ciment armé/laine de verre ou polystyrène/fioul ou gaz" demande un engagement fort. L'Etat et la société doivent investir pour permettre cette reconversion en impulsant une dynamique de formation et de professionnalisation pour atteindre les objectifs du Plan Climat : la neutralité carbone en 2050.

Une démarche éco responsable qui investit l'ensemble des activités de chantier : implantation, approvisionnement, organisation du poste de travail, mise en œuvre, gestion des déchets et réemploi.

S'engager pour l'environnement

L'opinion publique est de plus en plus consciente des enjeux écologiques et sociétaux actuels liés à la dégradation continue de l'environnement depuis l'émergence de la société industrielle. **Le secteur du bâtiment est dans son fonctionnement actuel l'un des principaux responsables de cette dégradation au niveau national et mondial.** Il est aussi celui qui prélève le plus de ressources et qui produit le plus de déchets (46 millions de tonnes en France contre 36 pour les ordures ménagères – hors travaux publics).

Les rapports successifs du GIEC (Groupe International d'Experts sur le Climat) confirment périodiquement le changement climatique en cours et les effets catastrophiques qui sont à craindre. Pour y faire face, la France s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 75 % d'ici 2050.

Au travers de notre approche pluridisciplinaire et respectueuse de l'environnement nous voulons promouvoir et revaloriser le travail manuel. Cette approche prend aussi concrètement en compte **la précarité énergétique, la santé publique, la cohésion sociale, la biodiversité, l'accessibilité et l'égalité de genre.**

Contribuer à la transition

Dans ce changement de paradigme, les techniques constructives portées par nos formations constituent un enjeu stratégique puisqu'elles **intègrent le bilan carbone des matériaux de construction et s'appuient sur des filières économiques locales à fort potentiel de croissance.**

La réhabilitation thermique des maisons individuelles mal isolées (56% des logements en 2018 selon l'INSEE) est un enjeu énergétique majeur. Elle est de la compétence des entreprises artisanales. Une anticipation est nécessaire sur leurs besoins en formation dans les domaines du diagnostic, de la prescription, de la connaissance des matériaux bio et géo-sourcés et des gestes techniques.

Proposer une approche globale

Nos formations pluridisciplinaires sont adaptées au marché et en particulier à celui de la maison individuelle. Elles permettent d'acquérir des compétences en maçonnerie, en charpente, en ossature bois et en isolation thermique pour que les professionnels formés prennent en charge de petits chantiers dans leur globalité. Cette approche, où le client peut aussi être amené à participer aux travaux, permet de réduire le coût des chantiers et de les rendre abordables pour le plus grand nombre.

Nous développons dans nos formations une approche qui vient en complémentarité des approches sociales et économiques ou visant à créer des filières à partir de disciplines cloisonnées. Les formations pluridisciplinaires sur une année entière et le développement de compétences en construction durable permettent d'élever le niveau des professionnels formés et d'aborder la complexité des chantiers de rénovation thermique du bâti existant.

NOS PROPOSITIONS

FORMATION

- 1) Identifier les métiers de l'écoconstruction et de la restauration du patrimoine comme des spécialités à part entière reconnues par pôle emploi, les prescripteurs, les chambres de métiers et les assureurs.
- 2) Intégrer à toute formation bâtiment un contenu pluridisciplinaire sur la complémentarité des métiers, la maîtrise des systèmes constructifs, le bioclimatisme passif et le réemploi de matériaux.
- 3) Favoriser l'accès aux financements des formations pour les personnes ayant un projet professionnel abouti indépendamment de leur niveau de diplôme.
- 4) Encourager et faciliter la participation des artisans en activité aux formations. Aujourd'hui l'artisan formateur occasionnel paye deux fois les cotisations sociales et les assurances.
- 5) Mettre en place un forfait de dédommagement unique pour les professionnels participant aux jurys d'examen pour favoriser leur implication.
- 6) Faciliter le financement des formations de formateurs et d'évaluateurs à destination des professionnels en activité qui doivent être accompagnés dans leurs actions pédagogiques.
- 7) Faciliter l'accès aux formations pratiques aux apprenants diplômés du supérieur souhaitant acquérir une double compétence conception/réalisation ou créer une entreprise.
- 8) Financer des formations longues expérimentales non inscrites au RNCP en vue de leur inscription à France compétences.
- 9) Ouvrir le CPF aux formations reconnues par les filières qui sont dans une démarche d'enregistrement auprès de France Compétences et permettre un abondement complémentaire public.
- 10) Développer la Formation Ouverte A Distance tout en reconnaissant la spécificité de savoirs nécessitant d'être réellement appropriés dans le faire face à l'ajustement à des situations particulières et à l'équipe en chantier.



TERRITOIRES

- 11) Initier une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale sur les métiers actuels et futurs en finançant des diagnostics des besoins en formation et, le cas échéant, l'ingénierie des certifications.
- 12) Promouvoir l'émergence de nouvelles offres de formations dans les territoires où aucune offre n'existe dans nos domaines de compétences.
- 13) Instaurer des espaces de collaboration et des formations spécifiques avec les élu.e.s et agents territoriaux en vue de développer leurs compétences sur les bâtiments écoconstruits passifs et à énergie positive en lien avec les plans climat territoriaux.
- 14) Investir dans les techniques de mise en œuvre des terres locales en construction et encourager à l'utiliser pour faire face à la disparition des sables et limiter notre consommation de mortier conventionnel.
- 15) Soutenir et accompagner des projets et échanges européens qui permettent de développer un réseau d'organismes de formations engagés dans l'écoconstruction, la restauration du patrimoine, le bio-climatisme passif et la valorisation des ressources.

TECHNIQUES ET MATERIAUX

- 16) Engager des recherches sur la rénovation thermique du bâti existant et la pertinence des matériaux biosourcés dans ces domaines pour permettre l'évolution des réglementations thermiques des constructions existantes.
- 17) Financer la recherche appliquée en partenariat avec les centres de formation pour développer des techniques constructives innovantes.
- 18) Ouvrir les aides à l'amélioration de l'habitat à d'autres solutions que l'isolation thermique globale (enduits correcteurs thermiques, serres bioclimatiques, isolation des pièces à vivre...).
- 19) Réévaluer le montant des aides pour l'utilisation de matériaux bio/géo-sourcés, locaux et/ou de réemploi.
- 20) Inclure la restauration du patrimoine de manière systématique dans les formations initiales bâtiment.
- 21) Assurer la conformité avec la RE2020 en donnant une place prépondérante aux matériaux bio et géo-sourcés et au réemploi dans la formation initiale bâtiment.

INNOVATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

- 22) Instaurer une TVA réduite à 5.5 pour tous les matériaux de construction au bilan neutre en CO2.
- 23) Ajouter dans les appels d'offre le critère bilan CO2.
- 24) Promouvoir la déconstruction, la collecte, le tri, la remise en état et le réemploi des matériaux comme une filière viable quand la réhabilitation est impossible.
- 25) Inclure dans les permis de construire une note décrivant le réemploi possible des matériaux mis en œuvre.
- 26) Réformer les mesures du type isolation à 1€ en imposant l'utilisation par les entreprises de matériaux à faible impact sur l'environnement.
- 27) Simplifier les démarches pour l'obtention des aides en les appliquant sur factures des matériaux par les entreprises artisanales.
- 28) Ouvrir les aides de l'Etat à la rénovation des bâtiments aux auto-constructeurs formés.
- 29) Promouvoir les solutions de l'écoconstruction auprès des dispositifs tels que les Espaces Conseil France Renov pour rendre accessible à tous la rénovation performante.
- 30) Développer des espaces qui fédèrent les artisans au travers de dispositifs tels que les Manufactures de Proximité et y associer les particuliers auto-éco-constructeurs pour proposer d'autres manières de travailler.
- 31) Dans les projets de logement sociaux, promouvoir des chantiers participatifs impliquant les occupants à la conception et aux réalisations.
- 32) Soutenir la R&D territoriale, notamment avec les structures de l'ESS afin d'améliorer les performances liées aux techniques d'écoconstruction et aux usages individuels et/ou collectifs locaux.
- 33) Revaloriser le travail manuel qui mobilise une intelligence pratique et une intensité de travail physique, notamment à travers une reconnaissance dans l'échelle des salaires.
- 34) Intégrer la Fédération Ecoconstruire aux instances de réflexion et de consultation sur l'évolution du bâtiment pour s'appuyer sur ses capacités de veille métiers, matériaux, environnementale et sociétale.